



SYNDICAT MIXTE OUVERT " Deux-Sèvres Numérique "

Comité syndical - Séance du vendredi 18 octobre 2024

DELIBERATION N°2024-21

FINANCES

Mesures transitoires avant le vote du budget primitif 2025

Date de la convocation : 7 octobre 2024
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires
Nombre de délégués présents : 11
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 13

Prefecture des Deux-Sèvres

22 OCT. 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales pris en ses articles L.1411-5, L.1414-2, L.1612-1, L.3311-1 et L.3312-1 à L.3312-6, L.5721-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 portant création du Syndicat Mixte Ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2017 portant adhésion de la Communauté d'agglomération du Niortais au Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » au 1^{er} janvier 2018 ;

Vu la délibération n° 2018-8 A du 15 juin 2018 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a créé la Régie « Déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres » ;

Vu la délibération n° 2024-06 du 12 avril 2024 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a adopté le budget primitif du budget principal du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu la délibération n° 2024-07 du 12 avril 2024 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a adopté le budget primitif du budget annexe du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu l'avis favorable de la Régie « Déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres » en date du 18 octobre 2024 ;

Considérant qu'il est indispensable, pour assurer la continuité du service public, de pouvoir effectuer des dépenses et mettre en recouvrement les recettes sur les sections de fonctionnement et d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 du budget principal et du budget annexe ;

LE COMITE SYNDICAL du Syndicat Mixte Ouvert « Deux-Sèvres Numérique », après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE UNIQUE

d'autoriser Monsieur le Président du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » à :

- mettre en recouvrement les recettes, à engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement du budget principal et du budget annexe dans la limite de celles inscrites aux budgets de l'année précédente jusqu'à l'adoption du budget principal et du budget annexe 2025,

- à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget annexe dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, jusqu'à l'adoption du budget annexe de l'exercice 2025, selon la ventilation par chapitres et articles budgétaires précisée dans l'annexe jointe,

- à engager, liquider et mandater des dépenses pluriannuelles du budget annexe dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture et / ou de révision de l'autorisation de programme ou d'engagement,

- d'inscrire les crédits correspondants aux budgets de l'exercice 2025 lors de leur adoption.

Le Président,

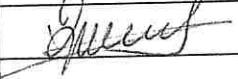


René BAURUEL



Comité syndical SMO " Deux-Sèvres Numérique " du 18 octobre 2024
Feuille de présence

Communauté de Commune ou Agglo	Nom et Prénom	Statut	Présence O/N	EMARGEMENT	Observations
Airvaudais et du val du Thouet	FOUILLET Olivier	T			
Airvaudais et du val du Thouet	RICHARD Françoise	S			
Bocage Bressuirais	NOURISSON-ENOND Maryse	T	N	Pouvoir par visio	Donne pouvoir à Mr LAGOGUEE
Bocage Bressuirais	PETRAUD Gilles	T	O	Visio	
Bocage Bressuirais	LAGOGUEE Pascal	T	O	Visio	A le pouvoir de Mme NOURISSON-ENOND
Bocage Bressuirais	BUREAU Pierre	T			
Bocage Bressuirais	POUSIN Claude	S			
Bocage Bressuirais	MARY François	S			
Bocage Bressuirais	ROUE Rodolphe	S			
Bocage Bressuirais	PIERRE Gérard	S			
Haut Val de Sèvre	COSSET Joël	T	O	Visio	
Haut Val de Sèvre	MACE Erwan	T			
Haut Val de Sèvre	JOLLIT Daniel	S			
Haut Val de Sèvre	BARATON Damien	S			
Mellois en Poitou	CACLIN Philippe	T	N		Excusé
Mellois en Poitou	GRIFFAULT Sylvain	T			
Mellois en Poitou	RAGOT Nicolas	T	N		Excusé
Mellois en Poitou	ROUXEL Patricia	S			
Mellois en Poitou	BINET Frédérique	S			
Mellois en Poitou	VALERY Nicolas	S			
Parthenay Gâtine	PERONNET Jany	T			
Parthenay Gâtine	BARDET Jean-Luc	T	N		
Parthenay Gâtine	ROBIN Pascale	T	O	Visio	
Parthenay Gâtine	GUERINEAU Louis Marie	S			
Parthenay Gâtine	PASQUIER Thierry	S			
Parthenay Gâtine	PRIEUR Jean Michel	S			
Thouarsais	DESSEVRES Pierre Emmanuel	T			
Thouarsais	BRUNET Martial	T	O	Visio	
Thouarsais	MORICEAU Roland	T	O	Visio	
Thouarsais	GUILLOT Christophe	S			
Thouarsais	AIGRON Lionel	S			
Thouarsais	GUINUT Hélène	S			
Val de Gâtine	ATTOU Yves	T	N	<i>Pouvoir par Visio</i>	Donne pouvoir à Mme MISSIOUX

Val de Gâtine	DUMOULIN Guillaume	T	N		Excusé
Val de Gâtine	BECHY Sandrine	S			
Val de Gâtine	SISSOKO Ousmane	S			
CAN – Communauté agglomération du nortais	GUYON François	T	O	Visio	
CAN – Communauté agglomération du nortais	CANTEAU Alain	S			
Conseil départemental 79	BAURUEL René	T	O		
Conseil départemental 79	MISSIOUX M-Pierre	T	O	Visio	A je pouvoir de Mr ATTOU
Conseil départemental 79	GINGREAU François	T	N		Excusé
Conseil départemental 79	MAROLLEAU Thierry	T			
Conseil départemental 79	DELAGARDE Kim	T	O	Visio	
Conseil départemental 79	RENAUDIN Sylvie	T			
Conseil départemental 79	POIRAUD Olivier	T			
Conseil départemental 79	BREMOND Philippe	T	O		
Conseil départemental 79	BARILLOT Dorick	T	N		Excusé
Conseil départemental 79	MAUFFREY Philippe	T			
Conseil départemental 79	DUPEYROU Romain	T			
Conseil départemental 79	VINATIER Nathalie	T	N		Excusé
Conseil départemental 79	GERBAUD Estelle	S			
Conseil départemental 79	BRILLAUD Chantal	S			
Conseil départemental 79	GAILLARD Didier	S			
Conseil départemental 79	PAULIC Claire	S			
Conseil départemental 79	VACHON Séverine	S			
Conseil départemental 79	NIETO Rose Marie	S			
Conseil départemental 79	PONCELET Katia	S			
Conseil départemental 79	JUIN Guillaume	S			
Conseil départemental 79	RENOUX Jean-François	S			
Conseil départemental 79	CHAUVEAU Philippe	S			
Conseil départemental 79	MAHIET LUCAS Esther	S			
Conseil départemental 79	GELEE Maryline	S			

Comité syndical du SMO "Deux-Sèvres Numérique" du 18 octobre 2024

SMO Budget Annexe - Ventilation des crédits d'investissement par chapitre et article budgétaire (hors emprunt)

Libellé	Niveau	Description	Total CP Voté 2024 sans reports, hors AP	1/4 des investissements	Total CP Voté sur AP crédits de paiement 2024	Total investissement 2025 autorisé avant vote
Investissement	Section		36 861 600			
20	Chapitre	Immobilisations incorporelles	1 125 099			
2031	Article	Frais d'études	99			
2051	Article	Concessions et droits assimilés	1 125 000	281 250		281 250
21	Chapitre	Immobilisations corporelles	123 000			
2111	Article	Terrains nus	10 000	2 500		2 500
2151	Article	Installations complexes spécialisées	-			
2153	Article	Installations à caractère spécifique	113 000	28 250		28 250
23	Chapitre	Immobilisations en cours	3 630 000			
2315	Article	Installations, matériel et outillage techniques	2 737 000	684 250	13 373	697 623
45811	Chapitre	Opérations pour le compte de Vienne Numérique	-			
45811	Article	Opérations pour le compte de Vienne Numérique	-	-	-	-
Total			4 878 099	996 250	1 009 623	